

Conseils et démarches



Gratuitement, des professionnels vous accueillent lors de permanences pour répondre à vos questions techniques, juridiques ou financières. Ils vous accompagnent pas à pas pour définir vos travaux, trouver les financements adaptés et concrétiser votre projet d'aménagement ou d'adaptation de logement.

Les conseils gratuits d'un architecte

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Profitez de conseils personnalisés par un architecte du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de LoireAtlantique. Il assure des permanences-conseils gratuites pour les habitants. Vous pouvez lui poser toutes vos questions pour vous assurer de :

- La cohérence de votre projet avec les règles d'urbanisme (avant le dépôt du permis de construire),
- La bonne distribution des pièces de votre future habitation,
- L'intégration du projet dans le quartier.

Des permanences sont organisées chaque premier jeudi du mois, sur rendez-vous, au siège de Grand Lieu Communauté. Pour préparer au mieux votre entretien, munissez-vous de tous les documents utiles à votre projet : photos, plans, croquis ou documents administratifs.

Pour prendre rendez-vous, inscrivez-vous :

- [En ligne](#)
- Par téléphone : 02.51.70.91.11

Des conseils sur les aspects juridiques et fiscaux

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) vous informe et vous conseille sur toutes les questions relatives au logement (financiers, juridiques et fiscaux) :

- Rapports propriétaires/locataires, relations de voisinage
- Recherche de logement, aides au logement, accès aux droits
- Fiscalité immobilière
- Montage financier pour l'accession à la propriété
- Analyse de contrats (contrat de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, devis, compromis sur l'achat d'un terrain à bâtir...)

Des permanences sont organisées chaque premier jeudi du mois, sur rendez-vous, au siège de Grand Lieu Communauté. Pour prendre rendez-vous, inscrivez-vous :

- [En ligne](#)
- Par téléphone : 02.40.89.30.15